L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 AVRIL 1871. — Année—Vol. [illegible]

DUFOUR & LEMET, [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 AVRIL.

[illegible]

La représentation de la Louisiane au Sénat des Etats-Unis.

La prolongation de la session congressionnelle nous a valu l'honneur d'un discours du général West, ex-administrateur de ville, successeur de M. Harris au Sénat des Etats-Unis, pour le compte de la Louisiane. On ne s'attendait guères à ce que M. West fît son début et tôt et surtout qu'il prît pour texte de son discours, quelques bonnes et dures vérités que le sénateur du Missouri, le général Blair, avait fait [illegible], long-temps avant que M. West y fut entré. On aurait été plutôt porté à croire qu'imitant la réserve de M. Kellogg, autre sénateur de la Louisiane, il se serait borné à être utile aux intérêts de son Etat sans chercher à faire ressortir les beautés du gouvernement radical. M. Kellogg a mené à bien, au moment où on ne l'espérait guères, deux bons bills, fort avantageux à la Louisiane, le bill du chemin de fer du Pacifique par le Texas, avec embranchement dans notre Etat, et le bill d'une ligne de steamers pour le Golfe du Mexique et la mer des Caraïbes, ligne subventionnée par le Congrès. C'était le meilleur moyen que M. Kellogg put choisir pour faire oublier ou pardonner son origine, car il sort du radicalisme comme M. West. Mais ce dernier a été plus ambitieux de bruit ; il a voulu se donner les airs d'un tribun et prêter son faible concours à une législation exceptionnelle préparée contre le Sud, recommandée par le président Grant, et [illegible] d'avance à la Chambre des Représentants. Ce beau discours prononcé, M. West, nous ne savons à quel prix, nous l'a [illegible] par le télégraphe, tout comme si c'eût été un discours de Webster ou de Benton, et nous, malheureux, nous avons été obligé de la traduire pour apprendre à nos lecteurs de langue française, que la paix et l'ordre en Louisiane sont dûs à la fermeté, au courage et à l'habileté de Son Excellence, le gouverneur Warmoth.

Cette risible assertion a été lancée par M. West avec la chaleur et l'aplomb d'un homme qui avait une dette de reconnaissance à acquitter et qui voulait du premier coup s'enrôler dans la phalange des Chandler, des Logan et des Morton. M. Warmoth a dû être très flatté car sa réputation a doublé depuis ce moment. On savait peut-être bien au Congrès qu'il était gouverneur de la Louisiane, mais on ignorait qu'il eût pacifié l'Etat et qu'il fut habile à ce point.

Partant de là, M. West n'a été arrêté par aucun scrupule ; il a parlé, en termes redondants, d'une loi d'élection, que nous appellerons, nous, une loi d'exclusion, [illegible] changé subitement une majorité démocratique de 40,000 en une majorité républicaine de 25,000, sans la présence d'une baïonnette ; il a dit, quant à la dette de l'Etat, que la Législature démocratique avait alloué plus d'argent que les Législatures républicaines ; que les fonds de l'Etat de la Louisiane étaient maintenant fort recherchés et que la dette dépassait peu la limite constitutionnelle de 25 millions. M. West prononçait ces [illegible] au moment où les nouveaux bonds [illegible] à 50 sous l'action de l'indignation publique qui demande la répudiation de bonne partie de cette dette. Il a eu le bon soin d'omettre que si toutes les allocations faites par les deux Législatures républicaines étaient payées, la dette se trouverait portée à 40 millions. Il n'a pas [illegible] plus que la dette est limitée la taxe ne l'est pas, et que depuis l'ajournement de la Législature démocratique, [illegible] d'extravagance et de gaspillage la taxe d'Etat a sextuplé par le fait des Législatures radicales qu'il glorifie. Il aurait pu ajouter avec une franchise fort ordinaire et une vérité parfaite que le gouvernement radical d'Etat, combiné avec le gouvernement radical de ville, dont il était membre naguères, avait imposé aux contribuables des obligations fiscales absorbant leurs revenus et au delà, et qu'il faisait aujourd'hui en taxes ce qu'il ne peut [illegible] en emprunts forcés. Il aurait pu [illegible] ses renseignements en avouant que les frais de représentation radicale étaient cinq fois ce qu'étaient avant et après la guerre les frais de représentation démocratique.

Mais M. West s'est bien gardé de faire ces aveux. Il s'est contenté de jeter ses [illegible] à la tête de M. Blair qui, comme sénateur du Missouri, n'est pas forcé de connaître tous les scandales financiers du gouvernement républicain en Louisiane et [illegible] a dû souvent lever les épaules de dégoût et de pitié.

M. West, après avoir fait l'éloge du carpetbagisme dont il a élevé jusqu'aux nues l'esprit d'entreprise et d'où sont sortis tant de grands hommes, parmi lesquels il nous permettra de ne pas le compter, a terminé en déclarant que son peuple est prêt à accepter toute législation que le Congrès jugera convenable de décréter dans l'intérêt de la protection au Sud. Ces dernières paroles iront droit au cœur du président [illegible] qui a juré guerre à mort aux Ku-Klux. Ainsi, voilà M. West bien en cour, [illegible] loin pourvu que le radicalisme [illegible] qui est peu probable.

Mais que M. West désigne-t-il en parlant de son peuple? les affranchis, sans doute, car ce sont les votes des affranchis qui ont créé la Législature qui a créé le sénateur West. Il est très certain que les affranchis ne lui reprocheront pas de s'être trop avancé en promettant d'avance leur adhésion à toute loi abominable que le Congrès pourra voter. Les affranchis qui ne possèdent rien, qui ne posséderont jamais rien et qui ne payent pas de taxe, ne demanderont pas compte à M. West de la manière dont il aura rempli son mandat. C'est là un avantage que les carpetbaggers ont sur leurs concurrents au Sud et ils en profitent sans réserve et sans scrupule.

☞ Un petit verre des Amers de Peychaud avant les repas facilitera la digestion.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'en font que des éloges.—S'adresser au No 182 de la rue du Canal.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 116 & 188, à la Nlle-Orléans.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

☞ MM. Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale, prennent des abonnements aux différents journaux de modes et à toutes les publications françaises, anglaises et américaines.

☞ Etes-vous sujet à la constipation ? Les Amers Peychaud remettent les intestins en bonne condition.

Une Fatalité de la Guerre.

M. Thiers a beaucoup parlé, beaucoup écrit. Il a prononcé des discours innombrables et publié des pages plus innombrables encore. Mais, depuis qu'il est arrivé au pinacle à l'aide d'événements dont la France [illegible] et les plus désastreux que la France ait jamais subis, ses actes ont été répondre à ce que vingt-cinq collèges électoraux attendaient de lui, nous pourrions même dire à ce qu'attendait la France entière. M. Thiers, qui n'a jamais appartenu à la révolution démagogique, bien qu'il ait commis quelques [illegible] consommées sous le long ministère de M. Guizot, n'en a pas moins appelé dans le sein les hommes du 4 septembre, père d'une révolution dont les insurgés de Paris sont la queue. Il a donc failli s'éloigner ces hommes qui protégeaient jusqu'à un certain point les doctrines d'une partie du ministère.

Cette queue, cependant, s'est agitée assez pour qu'on éprouve le besoin de s'en défaire aujourd'hui. Si la tâche n'est pas absolument difficile, elle est et elle sera sanglante. Les insurgés ne peuvent tenir, tout le monde le sait ; mais il faut employer le canon pour les déloger des positions qu'ils occupent. Plusieurs forts sont à eux ; les troupes de l'Assemblée Nationale en ont plusieurs autres et les Prussiens ont le reste. Tout le mur d'enceinte appartient à la Commune. Ainsi le système de fortifications, que M. Thiers appuya avec tant d'ardeur il y quelques trente ans, après avoir été impuissant contre l'étranger, ne sert aujourd'hui qu'à la guerre civile. Paris défendu par des Français égarés est assiégé par des Français obéissant à un gouvernement révolutionnaire lui-même, et l'entrée de la capitale est interdite à M. Thiers par des hommes armés sur les fortifications à l'établissement desquelles il a contribué de ses discours. N'est-ce pas une fatalité de la guerre ? N'est-ce pas un rêve ?

CERCLES EN FER.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de MM. Bartlett & Rayne, 48, Carondelet, qui ont en magasin un stock considérable de cercles en fer de fabrique anglaise, pour balles de coton.

☞ Les Amers Peychaud guérissent les diarrhées chroniques.

☞ L'Illustration, contenant l'Histoire illustrée du Siége de Paris, se trouve à la librairie et au cabinet de lecture de Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

☞ Les Amers Peychaud contribuent à entretenir la santé : ne pas attendre qu'on soit malade pour en faire usage.

☞ Faites porter vos Illustrations à domicile, en vous abonnant chez Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

AVIS D'ASSESSEMENTS No 50 à 58.—Voyez l'annonce contenant l'avis des décès de Daul, Errald, Ignatius Caulfield, W. J. Duncan, et John Lutz.—L'assessement est payable au Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle et de Bienfaisance, d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane, dans un délai de 30 jours, à compter du 3 avril 1871.

☞ Les Amers Peychaud se vendent partout.

CHRONIQUE LOCALE.

MESSE DU JOUR DE PAQUES.—La fête de Pâques sera, comme tous les ans, célébrée avec une grande pompe à l'église de l'Immaculée Conception. L'excellente maîtrise de cette église, sous la direction de son chef éminent, M. Collignon, exécutera la messe solennelle en mi bémol, de Weber. A l'offertoire, l'Ave Virgo de Himmel, pour soprano et chœur.—Le solo de soprano sera chanté par Mme Comès.

IMMIGRATION.—Le télégraphe a signalé, hier, l'arrivée à la Passe Sud-Ouest, de la barque italienne Concettina, venant de Palerme, avec 144 passagers.

SEMAINE SAINTE.—Le Jeudi Saint a été fêté, hier, par la population catholique, avec cette ferveur pieuse qui la distingue. Des milliers de personnes de tout âge et de toute condition ont visité les églises. Le temps, avec lequel il faut compter, même quand il s'agit des pratiques de piété, a été une beauté rare : ce qui a permis aux fidèles de jouir du charme de la promenade, tout en faisant leurs dévotions.

BREVET D'INVENTION.—Extrait de la liste officielle des brevets d'invention pris la dernière semaine de mars : Louisiane.—Antoine E. Dupas et Arthur Barbarin, de la Nlle-Orléans—appareil carburateur.

LE MEURTRE DE LA RUE DU CANAL.—L'enquête du coroner est terminée. Après une délibération qui a eu lieu dans le cabinet du coroner, le juri a rendu la décision suivante :

"Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.—Enquête, tenue dans la ville de la Nlle-Orléans, Paroisse d'Orléans, le 3 avril de l'année de N. S. 1871, pardevant moi, James T. Jackson, coroner de la dite paroisse, en présence du cadavre de Henry Switzer, âgé de trente-cinq ans, natif de France, dans la maison, 423 rue Royale.

Les jurés, soussignés, ayant prêté serment et chargés de rechercher, au nom de l'Etat de la Louisiane, où et comment le dit Henry Switzer est mort, etc.

(Suit la description de la blessure.—La balle a pénétré jusqu'au cerveau.)

Il est mort le 3 avril à sept heures et demie du soir. Les blessures décrites ci-dessus ont été causées par les balles d'un pistolet se trouvant dans les mains d'un nommé Launcelot Hope Everitt, actuellement détenu à la prison de paroisse.

En foi de quoi le dit coroner et les jurés ont signé le présent, les jours, mois et année que dessus.

J. D. Jackson, D. M., coroner, Henry Wasson, P. J. Hessey, Jos. Heydon, Leon Beer et Joseph Johnson, jurés.

Le coroner Jackson a dû envoyer, dans la journée d'hier, au recorder Staes, le procès-verbal de l'enquête. Les parents du malheureux M. Switzer se sont assuré, dit-on, les services d'un de nos premiers avocats.

ACTIONS EN DOMMAGES.—M. J. O'Hara s'était rendu à la station du Chemin de fer de Chattanooga, connue sous le nom de "Look Out Station" pour y prendre le train. Celui-ci a défilé à sa barbe, sans même ralentir sa marche. Le dit M. O'Hara, se plaignant d'avoir été laissé ainsi dans un lieu malsain (à l'embouchure de la Rivière aux Perles), à plusieurs milles de toute habitation, demande à la Compagnie une indemnité de $400.

Mme Ansia Harsang Leblanc, dont l'enfant a eu la jambe écrasée par les roues d'un wagon du Chemin de fer Pontchartrain intente à cette Compagnie une action en dommages et demande la somme de $20,000.

Dans sa pétition, la plaignante expose que l'accident dont son fils a été la triste victime est imputable à la Compagnie, dont les employés ont laissé monter dans les voitures plus de monde qu'elles n'en pouvaient contenir, et parce que le train arrivé à la hauteur de la rue du Canal, qui est une station pour recevoir des voyageurs et en prendre, ne s'est pas complètement arrêté comme il eut dû le faire.

FAITS DIVERS.—Les eaux du lac ont déposé hier, sur la terre, le corps d'un homme de couleur, dont l'identité n'a pu être constatée.

Le même jour, le capitaine Duncan, du 8me Précinct, rapporte qu'on cadavre a été trouvé dans le fleuve, à la hauteur de Gretna.

Voici le signalement de l'individu : Trente-cinq ans environ, cheveux noirs, conformation faible, taille cinq pieds six pouces. Il est vêtu de pantalons gris, d'une veste bleue et d'une chemise de laine bleue. On a trouvé sur lui un porte-monnaie contenant deux tickets d'omnibus et une fiche de cuivre marquée Vicksburg House No 5.

Lawrence Murphy, serre-frein de la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain, s'est cassé la jambe gauche, hier, en tombant d'un car.

VOL.—M. Vickers, demeurant Promenade Carondelet, a été victime d'un vol. Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs se sont introduits chez lui au moyen de fausses clés et ont mis la main sur quelques pièces d'argenterie et une certaine somme d'argent. En gens sachant leur métier, ces messieurs ne sont retirés sans laisser leur carte de visite. En fait d'adresse, ils en ont mis beaucoup à exécuter le tour, mais n'en ont laissé aucune, ce qui rend la police fort mécontente, attendu que pour arrêter les auteurs d'un méfait, elle aime fort à avoir la besogne toute mâchée, et n'a aucun penchant exagéré pour les recherches actives, surtout quand il s'agit simplement d'art pur, sans accompagnement de gratification.

Un vol commis dans des conditions presque semblables a eu lieu chez M. T. E. Trépagnier, dont l'habitation est sur la rive droite du fleuve.

NE JOUEZ PAS AVEC LES ARMES A FEU.—Les proverbes, dit-on, sont vieux comme le monde. En voilà un pourtant dont l'origine ne remonte point à une si haute antiquité. Son âge pourtant est fort respectable. Quelque sensé que soit le conseil qu'il renferme, chacun laisse ou prend à sa guise. Or, un jeune homme du nom de Thomas Dean tenait, hier, dans la main un revolver.

Le pistolet, trop impressionnable sans doute de sa nature, est parti au moment où son propriétaire s'y comptait pas, et celui-ci a eu la main gauche percée d'une balle.

La blessure n'a rien de dangereux, à moins pourtant, ajoute charitablement un de nos confrères, que le tétanos ne s'en mêle.

☞ Les personnes qui ne peuvent se passer de leur cock-tail le matin feront bien de le demander au Peychaud Bitter.

[illegible]

☞ Il ne suffit pas qu'un [illegible] soit bon, le rendre agréable au malade est aussi [illegible]; les Amers Peychaud réunissent ces deux qualités.

☞ [illegible] l'excellent RESTAURANT-SAUTERNE de Lapuse. Rue de Bienville, 22.

LA PRINTEMPS ET L'ÉTÉ.—Avec le retour du printemps reviennent les toilettes nouvelles aux vives couleurs. Il faut des rubans frais, des ceintures et des garnitures en harmonie avec la saison. Les dames trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer de plus nouveau en ce genre, au magasin de MM. Lion & Pinsard, 151 et 153, rue du Canal.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle est garantie sous les conditions les plus avantageuses.—Agence, rue du Canal, 182.

☞ Quel fil employez-vous ? Le fil supérieur, le fil sans pareil est celui de Willimantic, (Willimantic spool Cotton), qui se vend rue des Magasins, No 36. Il excelle entre toutes les autres fabriques. On n'en trouve de meilleur nulle part.

☞ Avec $6 50, l'on obtient l'Histoire illustrée du Siége de Paris, chez Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

☞ $12 00 par an. Tel est le prix de l'Illustration chez Roux-Rey & Bech, 20 rue Royale.

☞ Couturières, ne demandez jamais que du fil Williston, lequel se vend au No 36, rue des Magasins, où est établie l'agence de la fabrique. C'est à la fois le plus souple et le plus solide, le seul avec lequel on puisse faire un excellent ouvrage.

La Journée de Samedi à Paris.

Voici comment la Liberté raconte, heure par heure, les événements dont Paris a été le théâtre le samedi 18 mars.

Au point du jour, le rappel et la générale étaient battus dans les différents quartiers de Paris. L'armée était arrivée vers les trois heures du matin aux abords de Montmartre, pour s'emparer des pièces établies sur la butte.

C'est à trois heures et demie du matin que la butte Montmartre a été cernée; il y avait un bataillon du 17e chasseurs à pied et un autre du 188e de ligne, de l'armée de Faidherbe, qui, depuis trois ou quatre jours, campaient dans les baraquements du boulevard de Batignolles. Il y avait également une centaine de gardiens de la paix.

Les boulevards extérieurs étaient occupés par les 187e et 88e régiments de ligne.

Le quartier-général était établi place Pigalle.

Des mitrailleuses sont en batterie rue Houdon, rue Durantin, rue des Martyrs et rue Virginie.

Des pièces de 4 sont placées à la rue Pigalle et au passage des Beaux-Arts.

Cinq heures.—Un régiment de l'armée de Faidherbe, le 88e de ligne, arrivé hier seulement à Paris, se présente aux abords de Montmartre, où il se divise en colonnes qui se dirigent vers la tour de Solferino, point culminant de la butte, par la rue Lepic, la chaussée Clignancourt et le boulevard Ornano.

Au moment où les colonnes du 88e opèrent leur jonction sur la butte, 25 ou 30 gardes nationaux seulement l'occupent.

Surpris par cette brusque attaque, ils ont été désarmés sans résistance, et n'ont pas eu le temps de donner complètement l'alarme au moyen du signal convenu.

Ce signal consistait dans trois coups de canon tirés successivement.

Dès ce moment, les hauteurs sont militairement occupées, et l'on se dispose à rentrer les canons dans Paris.

Six heures et demie.—Cependant, d'autres gardes nationaux de Montmartre arrivent en plus grand nombre, mais trop peu nombreux encore pour pouvoir reprendre l'offensive et se ressaisir des canons; suivant un mot célèbre : le rappel se rendait pas.

Néanmoins, quelques coups de fusil sont tirés sur la troupe qui, pendant quelques minutes, ne riposte pas. Les assaillants s'abritent derrière une clôture en planches. Une balle va ricocher contre la porte du No 98 de la rue Muller et frapper à la tête le fils du concierge de la maison. Au même temps, une femme est atteinte, au bras, au moment où elle sortait de la boutique d'un marchand de vins.

Sept heures.—Nous arrivons vers la place Pigalle par la rue Frochot. Cette rue est coupée par un cordon de factionnaires placés à l'entrée, près du passage Frochot.

La circulation est interdite; les femmes seules peuvent passer.

Nous prenons par la rue de Laval et la rue des Martyrs, et nous arrivons pour atteindre le boulevard est libre.

Du coin de la rue des Martyrs à la place Pigalle l'espace est occupé par un bataillon de gendarmes.

Tout paraît calme sur la butte. Il y a foule sur les hauteurs. Un officier de nos amis nous affirme que les pièces sont au pouvoir de la troupe, et que quatre cents prisonniers ont été faits dans la nuit.

Dans les groupes, on dit que la ligne et la garde nationale gardent ensemble les pièces.

Un autre officier nous apprend que les canons du Moulin-de-la-Galette sont déjà descendus.

Huit heures.—La garde nationale se montre peu.

Nous descendons vers la chaussée de Clignancourt.

Une troupe de gardes nationaux et de soldats arrivant, la crosse en l'air.

La colonne est arrêtée au coin du boulevard Rochechouart. Un rassemblement considérable intercepte le passage. De la foule s'élève un cri; nous nous approchons; c'est un lieutenant-colonel qui est prisonnier de la foule.

Quelques furieux crient : "A mort!" La plus grande partie des personnes présentes protestent contre tout acte de violence. Le colonel aurait donné l'ordre de charger la foule.

La masse grossit. La colonne de gardes nationaux et de soldats passe. Pas un homme ne vient au secours du colonel, que son chef de bataillon est impuissant à protéger.

La colonne nous emporte, et nous nous retrouvons place Pigalle.

Neuf heures.—Le général Vinoy, à cheval, était à neuf heures sur la Pigalle. Il a été accueilli par des huées, des sifflets et des coups de pierres.

Les gardes nationaux de Montmartre, reconnaissant sans doute l'impossibilité, vu leur petit nombre, de reprendre les canons, se retirèrent pour délibérer. Les chefs insurgés veulent parlementer, et, à cet effet, l'un d'eux agite un mouchoir accroché au bout d'un sabre; mais les commandants de la troupe se refusent à tous pourparlers.

Une dizaine de canons sont enlevés de la butte; des artilleurs y attèlent leurs chevaux, et se dirigent vers le centre de Paris par la rue Lepic.

Mais au carrefour formé par la rencontre de cette rue avec celle des Abbesses, une foule assez nombreuse s'est opposée au passage des pièces, et les artilleurs, pour ne pas occasionner des accidents, se sont arrêtés.

Des hommes, des femmes, des enfants s'accrochaient à la bride des chevaux et voulaient les faire rétrograder.

Un moment après, un piquet d'infanterie d'environ soixante hommes est arrivé pour protéger les artilleurs.

Sur ces entrefaites, vers neuf heures dix minutes, arrivent, tambour battant, et en colonnes serrées, les bataillons de Belleville accourant prêter leur aide à ceux de Montmartre.

Alors, en raison sans doute des mauvaises dispositions de la troupe de ligne, ou mieux de la masse compacte des bataillons bellevillois qui sont par trop menaçants, celle-là se retire, et les nouveaux arrivants s'emparent à leur tour de la place sans coup férir.

Presque aussitôt, les gardes nationaux se saisissent d'un individu, dont le visage ensanglanté, et qui s'était réfugié dans la tour Solférino. Cet individu portait l'uniforme de lieutenant de la mobile; mais c'était, dit-on, un gardien de la paix, et l'uniforme n'était qu'un déguisement.

Ce malheureux n'a dû son salut qu'à l'intervention assez adroite quoique [illegible] d'un chef de bataillon de Montmartre.

Neuf heures un quart.—Le général Susbielle arrive en ce moment avec une escorte de gendarmes et de chasseurs d'Afrique.

Il donne des ordres à la gendarmerie établie entre la rue des Martyrs et la place Pigalle.

Des gardes nationaux arrivent avec de la ligne. Les troupes fraternisent avec le peuple sur les buttes, nous affirme-t-on. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'armée tient la crosse en l'air en abandonnant ses armes. Plusieurs groupes de soldats descendent vers Paris.

[illegible]

[illegible]

(La suite à demain.)

On [illegible] la mairie, [illegible] toute une compagnie [illegible] garde [illegible].

Dans presque toutes les rues de Montmartre et de Clignancourt les boutiques sont fermées. Il en est de même sur les places Blanche, Pigalle et sur les boulevards de Clichy, Pigalle et Rochechouart.

Neuf heures et demie, le général [illegible] donne des ordres pour se diriger vers Montmartre.

[illegible]

Un nouvel ordre est donné: [illegible]

[illegible]

Les gardes nationaux ont fini par [illegible]

L'agitation de Montmartre a pris un tout nouveau caractère.

A la place des Abbesses, on aperçoit assez facilement des canons et mitrailleuses repris par la foule sur les artilleurs, qui avaient réussi à les enlever à la Butte; la mairie, du reste, est solidement occupée.

[illegible]

A côté des Ilgnards, il faut faire à quelques jeunes soldats—débris de Châtillon,—et à quelques mobiles de Paris,—de ceux du Bourget,—la place qui leur revient; ils se montraient plus acharnés aux Bastions révolutionnaires.

Dix heures.—30 ou 25 individus [illegible] vers Clignancourt.

Dix heures un quart.—Le général Lecomte, qui occupait la même tour de Solférino, est arrêté par la garde nationale, qui veut le forcer de crier : "Vive la République !"

Sur son refus d'obtempérer à des injonctions accompagnées de menaces, il est conduit prisonnier au Château-Rouge.

Dix heures et demie.—On dépave la butte Montmartre; on terrasse et l'on se fortifie.

Onze heures.—La troupe de ligne refuse absolument d'obéir. La garde nationale est maîtresse des buttes et de l'artillerie.

L'officier de chasseurs d'Afrique, qui a ordonné la charge, est mort. Nous venons de voir le garde national qui a été frappé par cet officier; il a le pouce de la main gauche emporté par un coup de sabre.

Un peloton de gendarmes serait prisonnier et enfermé dans la mairie.

Rien ne transpire à cette heure de l'attitude de la municipalité.

Le poste de la place Pigalle, qui était occupé par des gardiens de la paix, a été pris sans résistance par la garde nationale. Les gardiens de la paix n'ont demandé, avant de s'en aller, que la faveur de se revêtir des habits bourgeois; ce qui leur a été accordé.

Le 124e ou le 181e bataillon de la garde nationale (quartier de la Porte Saint-Denis) arrivent par la rue des Martyrs, pour aller se masser sur les hauteurs.

Midi.—On construit des barricades dans les rues aboutissant au faubourg Saint-Antoine à la place de la Bastille. La circulation des voitures est partout interrompue aux abords de ces voies, et des détachements de la garde nationale du quartier arrêtent les voitures [illegible] dépavage s'il continuent leur chemin dans ces directions.

[illegible]

[illegible]

Sur la proposition du colonel Schoelcher, les élus de Paris auraient arrêté la rédaction d'une Adresse à leurs électeurs, pour engager les rebelles à rentrer dans l'ordre.

Une heure.—Des patrouilles précédées de tambours battant la générale, parcourent toutes les rues du faubourg Montmartre ainsi que les boulevards.

[illegible]

Les rassemblements bruyants se forment à toute heure, et ceux [illegible] les refuges du boulevard.

On nous dit que le convoi de Charles Hugo, qui est arrivé à midi à la gare d'Orléans, est arrêté, dans le faubourg Saint-Antoine, par les barricades.

Deux heures.—Après la première heure [illegible]

Trois heures et demie.—Toutes les troupes de ligne se sont retirées. L'émeute est maîtresse des quartiers de Montmartre, Belleville et faubourg Saint-Antoine.

De son côté, le Bien public donne les nouvelles suivantes :

Deux heures un quart.—Le onzième arrondissement est entièrement au pouvoir des insurgés. Le maire du quatorzième arrondissement est prisonnier de l'insurrection.

Deux heures et demie.—Beaucoup de troupes défilent sur la place de la Concorde; ce sont celles qui ont refusé de marcher. On les dirige vers le Champ-de-Mars.

Trois heures.—On nous assure avoir rencontré, hier et ce matin, sur les boulevards, fort agités et fort répandus, les personnages les plus considérables du parti bonapartiste.

Cinq heures.—Les nouvelles sont meilleures : les troupes se réorganisent.

[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

Continuation des hostilités.

Attaque probable des forts occupés par les insurgés.

La colonne de Bergeret [illegible].

Situation critique des insurgés.

Démence et despotisme de la Commune.

Les Eglises de Paris au pillage.

Rétablissement de l'ordre à Marseille et à Limoges.

Politique de Thiers.

L'Espagne et ses colonies.

Dépêche de Bismark à Thiers.

L'insurrection doit être réprimée.

Sinon les Allemands occuperont Paris.

Nouveau bill des Ku-Klux voté par la Chambre.

Butler stigmatisé.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Londres, 6 avril—Un navire français que l'on suppose avoir à son bord des troupes, s'est échoué sur les bancs de Goodwin. On lui a dépêché des secours.

Londres, 6 avril—L'encaisse métallique de la banque d'Angleterre s'est augmentée de 85,000 livres sterling.

St. Pétersbourg, 6 avril—Le traité avec la Turquie pour la liberté de la navigation de la mer Noire a été signé.

Vienne, 6 avril—Le traité consulaire avec les Etats-Unis a été ratifié.

Madrid, 6—Le ministre des colonies, dans la séance des Cortès, [illegible]

[illegible]

(Dépêche au World.)

Versailles, 6 avril—On rapporte que Thiers, au lieu de poursuivre des avantages [illegible]

[illegible]

Paris, 6—Le duel d'artillerie entre les troupes de l'Assemblée et celles des insurgés continue. [illegible]

[illegible]

L'Amie National dit que les députés de Paris ne sont pas encore arrivés à une entente.

[illegible]

Dépêche spéciale au Herald :

Londres, 6 avril.—Le ministre de Bismarck a informé M. Thiers que les [illegible]

[illegible]

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 6 avril—Le baron Gerolt, ministre d'Allemagne à Washington, est arrivé à la Havane, venant de Mexique et se rendant à son nouveau poste.

Affaires suspendues pendant les Jours Saints.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 6 avril—Le bruit avait couru que le Vicomte [illegible], ministre de France, était gravement malade. Il est absolument [illegible].

SÉNAT.—La motion a été employée [illegible]

CHAMBRE.—La Chambre a voté un bill des Ku-Klux, amendé, par 119 contre 91.

[illegible]

Les journaux [illegible]

Washington, 6.—Butler, [illegible]

[illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

St. Louis, 6.—Brown a été élu maire par une majorité de [illegible] voix.

New York, 6.—La Chambre de Commerce de New York a adopté une résolution [illegible]

Hartford, Connecticut, 6 avril—L'élection [illegible]

MARCHES EUROPEENS.

Liverpool, 6 avril—Marché au coton. Ventes [illegible] Upl. 7 3/4 à 7 1/2. Orléans 7 3/4 à 7 7/8.

Londres, 6 avril—Consols, 93 3/8 à 93 1/2.

MARCHES AMERICAINS.

New-York, 6.—Coton [illegible]

New-York, 7 avril—Or 110 3/4 [illegible]

[illegible]

NOUVELLES DU FLEUVE.

Vicksburg, 6 avril—La rivière [illegible]

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 6 avril [illegible]

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 6 avril, 11.20 A. M.—Les troupes de Versailles [illegible]

Le journal de mardi a été posté [illegible]

La Commune a lancé, aujourd'hui, une nouvelle proclamation, dans laquelle elle [illegible]

On annonce une grande revue pour le 7 avril au Champ-de-Mars.

Versailles, 6 avril.—Les insurgés tiennent encore les forts d'Issy et de Vanves, et [illegible]

Paris, 5 avril.—La Commune, dans une proclamation [illegible]

La population a pillé les églises de la Madeleine, et de l'Assomption.

Le prix du pain [illegible]

Versailles, 6 avril—[illegible]

Washington, 6 avril.—Le vote du Sénat ordonnant au Comité judiciaire de faire son rapport sur un bill des Ku-Klux est purement un vote de parti.

Passe à Loutre, 6 avril, midi.—Arrivée : goélette Lady Woodbury.

Passe du Sud-Ouest, 6 avril.—Arrivée, trois-mâts Corris [illegible] de Palerme, avec [illegible] passagers.

CENSURE ADRESSEE AUX MEMBRES DE L'INTERNATIONALE.—[illegible]

[illegible]

☞ L'Amer des familles de A. A. Peychaud est le meilleur tonique pour les personnes [illegible]

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat.

[illegible]

AU PUBLIC.

[illegible]

Cercles en Fer pour Balles de Coton.

BARTLETT & RAYNE,

[illegible]

Banque de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ENTREPOT DE TAPIS,

AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES

A. BROUSSEAU & CO.,

[illegible]

CLUB ESPANOL.

[illegible]

AVIS D'ELECTION.

Institution Catholique pour l'Instruction des Orphelins indigents, 3me District.

[illegible]

AVIS AUX DAMES.

Marchandises de printemps et d'été.

LION & PINSARD,

151 & 153 rue du Canal 151 & 153

[illegible]

Clé perdue.

[illegible]

Changement de Domicile.

[illegible]

Pianos, Pianos,

— ET —

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9 —— Rue Royale —— 9

[illegible]

A VENDRE

[illegible]

Dernier avis,

[illegible]

Compagnie du Télégraphe National.

[illegible]

De quel fil vous servez-vous ?

LE FIL DE [illegible] DE WILLIMANTIC,

EST TOUJOURS

Le meilleur des fils.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

Nouveautés ! Nouveautés !

[illegible]

Nouvelles Marchandines

PRINTEMPS

GUEBLE & NIPPERT,

[illegible]

Demande.

[illegible]

Avis.

[illegible]

Vins Rouges.

[illegible]

Fruits à l'Eau-de-Vie.

[illegible]

Eau-de-Vie.

[illegible]

A Vendre,

[illegible]

Avis.

[illegible]

En Débarquement des navires "Paramount" et "Mercury",

DE BORDEAUX.

[illegible]

A LOUER A BAIL.

[illegible]

A Vendre,

[illegible]

A vendre,

[illegible]

A Vendre

POUR CAUSE DE DÉPART.

[illegible]

A vendre,

[illegible]

A Louer,

[illegible]

A vendre ou à louer, à Mandeville,

[illegible]

TRICOU & BOISSEAU

88 - - Common St. - - 88

[illegible]

COW PEAS. COW PEAS.

[illegible]

JULES MOSSY,

NOTAIRE PUBLIC,

[illegible]

S. V. DUNBAR & SON,

[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

Fire Works :

ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes.

BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre chez par NORMAN & REISS,

[illegible]

Pour le Hâvre,

[illegible] Le steamer anglais, de première classe, MERCURY, capitaine [illegible]

C. CAVAROC & SON, [illegible]

En débarquement

— DU —

STEAMER "MERCURY,"

Venant de Bordeaux,

[illegible]

600 barriques VIN ROUGE,

[illegible]

C. CAVAROC & SON.

En débarquement

— DU —

NAVIRE PARAMONT,

VENANT DE BORDEAUX.

140 barriques VIN ROUGE,

[illegible]

C. CAVAROC & SON.

Divers.

[illegible]

Cognac. Cognac.

EN DÉBARQUEMENT

—DU—

Steamer "Mercury" de Bordeaux :

[illegible]

Livres de droit.

[illegible]

Beurre. Beurre. Beurre.

[illegible]

Compagnie de Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

Compagnie de Gaz Steiner

DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat

— DE LA —

NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

SAM'L H. KENNEDY, Président,

E. RIGNEY, Vice Président,

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

[illegible]

Banque d'Epargnes de la Louisiane

— No. 31 DE LA RUE DU CAMP —

L'argent

[illegible]

Or et d'Argent

[illegible]

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Compagnie de Gaz portatif du Sud,

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

Compagnie Knickerbocker

D'ASSURANCE DE LA VIE

De New-York.

POUR LE TEXAS, LA LOUISIANE, ET LE SUD DU MISSISSIPPI,

[illegible]

Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire,

CONTRE L'INCENDIE.

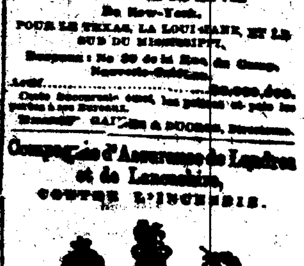

[illegible]

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

[illegible]